



Ronald Bisson et associé.e.s  
and Associates Inc.

Consultants en gestion



Management Consulting

**EFFETS DES INVESTISSEMENTS EN PETITE ENFANCE  
SUR LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE  
DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES**

**MÉTA-ANALYSE PRÉPARÉE POUR LA COMMISSION  
NATIONALE DES PARENTS FRANCOPHONES (CNPFF)**

**LE 14 FÉVRIER 2013**

Tel: (613) 741-4655  
Fax: (613) 749-2252  
ronaldb@bisson.ca  
<http://www.bisson.ca>

235 Chemin Montréal,  
Suite 209, Ottawa,  
Ontario, K1L 6C7

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>3</b>
1.1. Contexte .....	3
1.2. Méthodologie .....	4
<b>2. SOMMAIRES DE LA DOCUMENTATION ET DE L'ANALYSE DÉMOGRAPHIQUE .....</b>	<b>4</b>
2.1. Sommaire de la documentation .....	4
2.2. Sommaire du profil démographique .....	6
<b>3. CONSTATS ET CONCLUSION .....</b>	<b>8</b>
<b>5. BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>10</b>
<b>6. ANNEXE 1 : ANALYSE DÉTAILLÉE DE LA DOCUMENTATION.....</b>	<b>13</b>
6.1. L'établissement d'un modèle économique qui prévoit les retombées liées à une meilleure productivité des mères au travail .....	13
6.2. Des études qui examinent le secteur de la petite enfance en soi et ses effets multiplicateurs sur l'économie.....	14
6.3. Les données longitudinales quantifiant les bénéfices en capital humain ainsi que les coûts sanitaires et sociaux réduits.....	17
<b>7. ANNEXE 2 : ANALYSE DÉMOGRAPHIQUE DÉTAILLÉE.....</b>	<b>20</b>
7.1. Notes méthodologiques .....	20
7.2. Première langue officielle parlée.....	22
7.3. Langue parlée à la maison .....	23
7.4. Transmission de la langue maternelle .....	25

## 1. CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE

La Commission nationale des parents francophones (CNPF) a donné à notre firme le mandat de préparer une méta-analyse permettant de comprendre et si possible, de mesurer les effets économiques des investissements en petite enfance sur la vitalité économique des communautés francophones en situation minoritaire au Canada.

### 1.1. Contexte

Le gouvernement fédéral est en voie de transformer en profondeur les modalités de financement des organismes communautaires. Ce processus a débuté dans les organismes de bienfaisance il y a une dizaine d'années. Le Groupe d'étude canadien sur la finance sociale (*Canadian Task Force on Social Finance*), créé en 2009, regroupe des organismes et des individus ayant de longues expériences dans le financement public des causes sociales<sup>1</sup>. Le Groupe d'étude été mentionné dans les budgets fédéraux de juin 2011 et mars 2012.

Dans un proche avenir, les organismes communautaires au Canada peuvent s'attendre à ne pas recevoir un financement fédéral selon les modalités du passé. On ne connaît pas aujourd'hui toutes les nouvelles modalités, mais on connaît l'orientation générale de ce virage. Le gouvernement fédéral cherche à mobiliser des capitaux privés pour le bien public dans plusieurs domaines. Ressources humaines et Développement des compétences Canada est le ministère désigné comme chef de file des institutions fédérales pour analyser cette question.

Le Ministère cherche des approches ayant un impact direct sur le citoyen. Aujourd'hui, personne ne connaît l'effet de ces modalités sur le financement de base et de projets des organismes œuvrant dans la francophonie canadienne. Nous savons que ces concepts commencent à faire l'objet d'une réflexion dans certains ministères, dont le ministère de la Justice du Canada.

Dans la nouvelle approche du gouvernement fédéral, il est nécessaire de répondre aux questions suivantes<sup>2</sup> :

1. *Les interventions dans le secteur d'intérêt sont-elles prioritaires pour le gouvernement?*
2. *La population visée par l'intervention est-elle bien définie?*
3. *La réussite de la stratégie d'intervention est-elle appuyée par des éléments de preuve?*
4. *Existe-t-il une mesure simple des résultats qui permet de mesurer tant les bénéfices sociaux que la réduction des coûts?*
5. *Existe-t-il une possibilité de réduction des coûts? L'intervention doit être moins coûteuse que les épargnes réalisées par le secteur public au cours de la durée du contrat.*
6. *Quels autres risques y sont associés?*

<sup>1</sup> GROUPE D'ÉTUDE SUR LA FINANCE SOCIALE, 2010. La mobilisation de capitaux pour le bien collectif. Toronto. <http://socialfinance.ca/taskforce/report>

<sup>2</sup> JAGELAWSKI, Adam, 2011. *Les contrats d'impact social : une innovation sociale concrète*. Horizons, Projet de recherche sur les politiques. [www.horizons.gc.ca/doclib/2011\\_0061\\_Jagelewski\\_f.pdf](http://www.horizons.gc.ca/doclib/2011_0061_Jagelewski_f.pdf)

Le projet de la CNPFF doit donc trouver éventuellement des réponses aux questions 4 (mesure des bénéfices sociaux et de la réduction des coûts) et 5 (intervention moins coûteuse que le statu quo) en ce qui concerne la petite enfance. En somme, il faut identifier la réduction des coûts et les épargnes réalisées par ces investissements.

## **1.2. Méthodologie**

Les fonds accordés à cette recherche permettaient sept (7) jours de travail-personne.

Nous avons d'abord analysé des études pertinentes identifiées suite à une recherche Internet pour cerner les effets économiques des investissements dans la petite enfance. Nous avons identifié 30 études pertinentes, que nous avons remises à la CNPFF.

Nous avons ensuite préparé une analyse démographique de la petite enfance francophone en milieu minoritaire au Canada.

Les analyses ont permis de générer des constats et de présenter des conclusions de la recherche.

## **2. SOMMAIRES DE LA DOCUMENTATION ET DE L'ANALYSE DÉMOGRAPHIQUE**

### **2.1. Sommaire de la documentation**

Les diverses études recensées sur le Canada et d'autres pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) démontrent de manière convaincante que l'accès à des services de garde de qualité favorise le développement de l'enfant, mais que faute de qualité, ces services peuvent lui être nuisibles. Ces études démontrent clairement qu'en plus de procurer aux enfants les bases nécessaires à leur santé, au développement de leur apprentissage et à leur perfectionnement professionnel tout au long de leur vie, les services à la petite enfance sont de véritables moteurs de développement économique.

Des études longitudinales, effectuées durant quelques décennies, démontrent les retours sur investissement très élevés qu'enregistrent les pays où les gouvernements se sont engagés à élaborer des politiques claires et à investir efficacement dans les programmes de services à la petite enfance. Des économistes et des banquiers affirment, en se fiant aux données probantes disponibles, que l'investissement dans la petite enfance est le plus rentable des investissements que peut faire un pays, et que ses retombées, qui sont étalées sur une vie entière, représentent bien des fois le montant investi à l'origine.

Dans les études recensées, la justification économique sur laquelle repose l'investissement de fonds publics dans les programmes de services à la petite enfance provient souvent de trois types d'analyses :

- L'établissement d'un modèle économique qui prévoit les retombées liées à une meilleure productivité des mères au travail;
- Des études qui examinent le secteur de la petite enfance en soi et ses effets multiplicateurs sur l'économie;

- Les données longitudinales quantifiant les bénéfices en capital humain ainsi que les coûts sanitaires et sociaux réduits pour les enfants fréquentant ou ayant fréquenté un établissement préscolaire.

Selon ces études, l'investissement des fonds publics dans un réseau de services éducatifs à la petite enfance de bonne qualité ne favorise pas uniquement les parents et les enfants; la société en profite également. En effet, la société bénéficie des retombées positives futures associées à l'épanouissement des enfants dès leur petite enfance, à la productivité économique et à la réduction des dépenses sociales. Les services éducatifs et de garde à l'enfance diminuent l'obligation d'avoir recours à diverses mesures correctives durant les années scolaires. Ils favorisent également le rendement des enfants une fois devenus adultes et diminuent les comportements antisociaux. La société profite également de la participation accrue des mères au marché du travail. Leur activité économique engendre une réduction de l'aide sociale destinée aux familles, leur assure un avenir économique plus certain et génère plus de revenus pour l'État.

Voici quelques faits saillants cités dans la trousse documentaire de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance (2006)<sup>3</sup> :

- Chaque dollar dépensé dans des services de garde de qualité et offerts à tous les enfants génère un bénéfice de deux dollars dont profitent les enfants, les familles et la société (Cleveland et Krashinsky, 1998).
- Près de 400 000 enfants naissent annuellement, et 86 % de leurs mères retournent sur le marché du travail au bout d'un an (The Globe and Mail « A mother's dilemma: children or job », 25 février 2000).
- En 2001, au Canada, 3 308 700 enfants de 0 à 12 ans avaient une mère active sur le marché du travail (Childcare Resource and Research Unit, 2003).
- En 2001, au Canada, plus de 70 % des enfants âgés de 3 à 5 ans avaient une mère active sur le marché du travail (Childcare Resource and Research Unit, 2003)
- En 2001, au Canada, on comptait approximativement 5 millions d'enfants âgés de 0 à 12 ans et seulement 600 000 places en services de garde régis : 12,1 % des enfants pouvaient donc bénéficier de places en services de garde régis (Childcare Resource and Research Unit, 2003).
- L'Institut Vanier de la famille évalue que les femmes actives sur le marché du travail versent approximativement 25,5 milliards de dollars par année en impôts fédéral et provincial (Allocution de Robert Glossup, l'Institut Vanier de la famille).
- Entre 1991 et 1998, le pourcentage de salariés ayant des personnes à charge à s'être déclarés aux prises avec des problèmes graves de conciliation travail-famille a augmenté de 38 % à 44 % (*Le progrès des enfants au Canada*, Conseil canadien de développement social, 1999).

<sup>3</sup> ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA PROMOTION DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE, 2006. *Voix de Parents - Trousse Documentaire*, page 3.  
[http://www.ccaac.ca/parent\\_voices/content/FR/pdf/vp\\_troussedoc\\_pt3.pdf](http://www.ccaac.ca/parent_voices/content/FR/pdf/vp_troussedoc_pt3.pdf)

D'autres études plus récentes tentent de quantifier l'effet multiplicateur des investissements, tout en soulignant la marge d'erreur importante qui peut en résulter. Ces études n'analysent pas toutes les impacts de la même façon ou dans les mêmes sphères d'activité (par exemple services sociaux, économie, recettes fiscales). Voici quelques effets multiplicateurs cités dans la documentation :

- Chaque dollar investi dans les programmes de garderies fait augmenter le produit intérieur brut (PIB) de 2,30 \$. À long terme, chaque dollar public investi dans les programmes de garderie de qualité retourne 2,54 \$ en avantages à la société (Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance, 2011).
- Pour chaque dollar dépensé en éducation de la petite enfance et en services de garde au Québec, la province reçoit 1,05 \$ et le gouvernement fédéral reçoit 0,44 \$ (McCain, Mustard et McCuaig, 2011).
- Le coût-bénéfice d'un projet de services à la petite enfance dans huit collectivités défavorisées de l'Ontario serait de 2 \$ en coûts réduits pour les organismes publics et communautaires pour chaque dollar investi (Peters, 2010).
- Dans l'ensemble, chaque dollar investi dans les services de garde procure un retour immédiat de 1,38 \$ à l'économie de Winnipeg et de 1,45 \$ à l'économie canadienne. En milieu rural au Manitoba, chaque dollar dépensé produit 1,58 \$ de retombées économiques (Prentice, 2007, rapporté dans McCain, Mustard et McCuaig, 2011).
- Les analyses coûts-avantages canadiennes indiquent que pour chaque dollar consacré à l'éducation préscolaire, les gains se situent entre 1,49 \$ et 2,78 \$. Des études américaines portant sur des programmes réservés aux enfants provenant de milieux défavorisés estiment que les gains sont de 17 \$ pour chaque dollar dépensé dans de telles circonstances (Groupe Banque TD, 2012).

En résumé, toutes les études recensées s'accordent pour dire qu'investir dans les services à la petite enfance, c'est assurer aux enfants un bon départ dans la vie et concourir au mieux-être des familles et de la société. De plus, un tel investissement tient la route économiquement à court et à long terme. Les services de garde sont en réalité un moyen de soutenir et de renforcer les économies locales, de créer des emplois et de bâtir une main-d'œuvre future talentueuse et concurrentielle.

## 2.2. Sommaire du profil démographique

Les données démographiques sont tirées des tableaux thématiques concernant la langue publiés par Statistique Canada en octobre 2012 et tirés du Recensement 2011<sup>4</sup>.

Les faits saillants des données sont les suivants.

Au total, on retrouve dans les familles comptant un couple de sexe opposé :

1. 65 970 enfants de 0 à 4 ans qui ont au moins un parent de langue maternelle française; le taux de transmission du français langue maternelle est de 51 % (32 % lorsqu'un seul parent est de langue maternelle française et 90 % lorsque les deux parents sont de langue maternelle française);

---

<sup>4</sup> <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/rt-td/index-fra.cfm#tab5>

2. 36 380 enfants de 0 à 4 ans qui sont de langue maternelle française;
3. 47 255 enfants de 0 à 4 ans qui utilisent le français au moins régulièrement à la maison, dont 13 290 ont une langue maternelle autre que le français.

Quelque 57 % de ces enfants vivent en Ontario et 25 % au Nouveau-Brunswick.

Au total, dans tous les ménages incluant les familles monoparentales et de couple du même sexe, on retrouve environ 57 000 enfants de 0 à 4 ans qui utilisent le français au moins régulièrement à la maison.

Voici une explication plus détaillée.

### ***Première langue officielle parlée***

- Dans l'ensemble des ménages, le Canada moins le Québec compte 40 045 enfants de moins de 5 ans ayant le français comme première langue officielle parlée (PLOP), dont 34 520 ont le français comme seule PLOP et 5 525 ont à la fois le français et l'anglais comme PLOP.
- Ces 40 045 enfants représentent 2,8 % de la population des moins de 5 ans dans les provinces et territoires dont la langue majoritaire est l'anglais (1 435 015 enfants de moins de 5 ans au total).
- Près de 57 % de ces enfants vivent en Ontario (22 725 enfants) et 25 % vivent au Nouveau-Brunswick (10 000 enfants).

### ***Langue parlée à la maison***

- Dans les familles comptant un couple de sexe opposé dans les ménages privés seulement, parmi les enfants âgés de moins de 5 ans, le Canada moins le Québec compte 47 255 enfants qui parlent le français au moins régulièrement à la maison. Parmi ces enfants, 34 015 (72 %) ont le français comme langue maternelle et 13 290 (28 %) n'ont pas le français comme langue maternelle. On peut estimer à environ 57 000 le nombre d'enfants qui parlent le français au moins régulièrement à la maison dans l'ensemble des ménages.

### ***Transmission du français langue maternelle***

- Dans les familles comptant un couple de sexe opposé dans les ménages privés seulement, parmi les enfants âgés de moins de 5 ans, on constate que le Canada moins le Québec compte 65 970 enfants ayant au moins un parent de langue maternelle française; parmi ces enfants, 33 630 sont aussi de langue maternelle française. Cela représente un taux de transmission du français langue maternelle de 51 % (32 % lorsqu'un seul parent est de langue maternelle française et 90 % lorsque les deux parents sont de langue maternelle française).
- Par ailleurs, 2 665 enfants de langue maternelle française n'ont aucun parent de langue maternelle française.
- En tout, 36 380 enfants sont de langue maternelle française.

- En somme, 68 635 enfants sont de langue maternelle française ou ont au moins un parent de langue maternelle française; on peut estimer que le nombre réel, en comptant les parents de même sexe et les familles monoparentales, est d'environ 77 000 enfants de 0 à 4 ans.

### 3. CONSTATS ET CONCLUSION

La revue de la littérature confirme les avantages économiques et sociaux des investissements en petite enfance. Ces effets sont de plusieurs ordres :

- Une accumulation d'effets positifs directs et indirects sur l'économie (hausse du taux d'emploi chez les femmes et globalement, hausse du PIB, hausse des revenus familiaux et hausse des recettes fiscales); on observe notamment des taux de natalité plus élevés dans certains pays occidentaux et cette corrélation suggère le rôle important que peuvent jouer services de garde dans les stratégies de main-d'œuvre et de croissance économique;
- Une réduction des demandes de transfert ou de crédit des gouvernements et coûts réduits pour les organismes publics (recours au système de santé, aux programmes sociaux, à l'éducation spécialisée, à l'aide sociale et à la justice criminelle); on observe notamment des taux plus faibles d'abus d'alcool ou d'autres drogues de même que de charges criminelles;
- Une meilleure réussite scolaire et professionnelle (parcours en temps régulier au niveau élémentaire et secondaire, plus haut taux de diplomation au secondaire et d'inscription aux études postsecondaires et revenus plus élevés).

Aucune étude recensée n'indique qu'il n'y a pas d'effet multiplicateur à long terme ou que cet effet est marginal.

Devant ces constats, il est raisonnable d'avancer qu'il y aurait des coûts d'opportunité économiques et sociaux importants reliés à un manque d'investissement dans la petite enfance.

Selon le critère utilisé, on peut conclure raisonnablement que le bassin global d'enfants de moins de 5 ans susceptibles d'utiliser les services à la petite enfance en français en milieu minoritaire au Canada se situe entre 40 000 et 77 000. Il est probable qu'un pourcentage seulement de cette cohorte fréquente ou pourrait fréquenter les services de garde dans des conditions optimales. Au Québec, c'est environ la moitié des enfants d'âge préscolaire qui fréquentent un service de garde subventionné à coût réduit.

Il n'est pas possible de se baser sur les données recensées en matière d'effet de levier de l'investissement en petite enfance pour les transposer dans les communautés francophones en situation minoritaire, puisque les variables en cause sont trop nombreuses et complexes (ces variables sont notamment liées à la démographie de chaque province et territoire, mais aussi aux politiques publiques, à la structure fiscale, aux programmes sociaux en place, à la structure industrielle, à la composition du marché du travail, etc.).



Cela dit, la littérature consultée permet d'envisager que la CNPF pourrait élaborer un modèle pour analyser de façon particulière les coûts et les bénéfices à long terme des investissements dans les services à la petite enfance dans les communautés francophones en situation minoritaire. Il faudrait isoler dans la mesure du possible l'investissement dans la composante francophone. Toutes autres choses étant égales dans le service offert à un enfant francophone et à un enfant non francophone, la recherche tenterait de déterminer le retour sur l'investissement dans la composante francophone du service offert à un enfant francophone. Y aura-t-il un différentiel dans ces coûts entre un enfant francophone et un enfant non francophone qui reçoit le même service? Les études ont déterminé qu'un tel différentiel existe dans les coûts d'éducation des paliers élémentaire, secondaire et postsecondaire, ce qui a donné naissance au Programme des langues officielles en enseignement et au Consortium national de formation en santé à titre d'exemple.

## 5. BIBLIOGRAPHIE

1. ASSEMBLÉE DES COMMUNAUTÉS DE FRANCE, L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE, 2009. *Petite enfance, grands enjeux*. <http://www.adcf.org/files/MAG-INTERCO/interco-144-total2.pdf>
2. ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA PROMOTION DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE. *Services éducatifs et de garde à la petite enfance au Canada : tirer profit de ce qui existe*. [http://www.acpsge.ca/PDF/media/AdvantageCanada\\_FR.pdf](http://www.acpsge.ca/PDF/media/AdvantageCanada_FR.pdf)
3. ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA PROMOTION DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE, 2011. *Mémoire au Comité permanent des finances de la Chambre des communes, Parlement du Canada*. [http://www.parl.gc.ca/Content/HOC/Committee/411/FINA/WebDoc/Wd5138047/411\\_FIN A\\_PBC2011\\_Briefs%5CChild%20Care%20Advocacy%20Association%20of%20Canada%20F%208203902.html](http://www.parl.gc.ca/Content/HOC/Committee/411/FINA/WebDoc/Wd5138047/411_FIN A_PBC2011_Briefs%5CChild%20Care%20Advocacy%20Association%20of%20Canada%20F%208203902.html)
4. ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA PROMOTION DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE, 2008. *Code bleu pour les services de garde : Une économie forte a besoin de bons services de garde : Le Canada ne peut pas s'en passer*. [http://www.acpsge.ca/PDF/factsheets/EconomieForte\\_election08\\_0.pdf](http://www.acpsge.ca/PDF/factsheets/EconomieForte_election08_0.pdf)
5. ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA PROMOTION DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE, 2006. *Voix de Parents - Trousse Documentaire*. [http://www.ccaac.ca/parent\\_voices/content/FR/pdf/vp\\_troussedoc\\_pt3.pdf](http://www.ccaac.ca/parent_voices/content/FR/pdf/vp_troussedoc_pt3.pdf)
6. BAKER, M., J. Gruber et K. Milligan, 2005. *Universal child care, maternal labour supply and family well-being*. [http://www.nber.org/papers/w11832.pdf?new\\_window=1](http://www.nber.org/papers/w11832.pdf?new_window=1)
7. BARNETT, S. et D. Ackerman, 2006. *Costs, benefits and long-term effects of early care and education programs*. [http://www.economicdevelopmentandchildcare.org/documents/special\\_journal\\_issues/jc ds/barnett.pdf](http://www.economicdevelopmentandchildcare.org/documents/special_journal_issues/jc ds/barnett.pdf)
8. BEACH, Jane et Martha Friendly. *Services éducatifs et de garde à l'enfance de bonne qualité : un système de bonne qualité*. [http://www.childcarequality.ca/wdocs/QbD\\_ElementsFR.pdf](http://www.childcarequality.ca/wdocs/QbD_ElementsFR.pdf)
9. BERLINSKI, Samuel, S. Galiani et M. Manacorda, 2007. *Giving children a better start: Preschool attendance and school-age profiles*. *Journal of Public Economics*. <http://www.ifs.org.uk/wps/wp0618.pdf>
10. CAMPBELL, Frances A. et Craig T. Ramey, 2007. *Carolina Abecedarian Project*. Presentation at the National Invitational Conference of the Early Childhood Research Collaborative, University of Minnesota. <http://earlychildhoodrc.org/events/presentations/campbell-ramey.pdf>
11. CHILDCARE RESOURCE AND RESEARCH UNIT, 1998. *Les services de garde à l'enfance sont-ils un bon investissement public?* [http://www.childcarecanada.org/sites/default/files/BN\\_goodinvestmentFR\\_0.pdf](http://www.childcarecanada.org/sites/default/files/BN_goodinvestmentFR_0.pdf)

12. CLEVELAND, G. et M. Krashinsky, 1998. *Les avantages et les coûts liés à de bons services de garde à l'enfance : Justification économique en faveur de l'investissement public dans nos jeunes enfants*. Toronto: Childcare Resource and Research Unit, Centre for Urban & Community Studies, Université de Toronto.
13. COALITION DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE DU MANITOBA, 2007. *Les services de garde franco-manitobains: pour favoriser le développement économique, social et langagier à St-Pierre-Jolys*.  
[http://economicdevelopmentandchildcare.org/documents/databases/economic\\_impact\\_studies/95/report-french.pdf](http://economicdevelopmentandchildcare.org/documents/databases/economic_impact_studies/95/report-french.pdf)
14. COMMISSION EUROPÉENNE, 2011. *Éducation et accueil de la petite enfance : permettre aux enfants de se préparer au mieux au monde de demain*. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0066:FIN:FR:PDF>
15. FLANAGAN, Kathleen, 2010. *L'apprentissage des jeunes enfants à l'Î.-P.-É. : un investissement pour l'avenir de l'île*.  
[http://www.gov.pe.ca/photos/original/edu\\_EarlyYrsR10.pdf](http://www.gov.pe.ca/photos/original/edu_EarlyYrsR10.pdf)
16. FORTIN Pierre, Luc Godbout, Suzie St-Cerny, 2012. *L'impact des services de garde à contribution réduite du Québec sur le taux d'activité féminin, le revenu intérieur et les budgets gouvernementaux*. Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, Université de Sherbrooke. [http://www.usherbrooke.ca/chaire-fiscalite/fileadmin/sites/chaire-fiscalite/documents/Cahiers-de-recherche/Etude\\_femmes\\_travail.pdf](http://www.usherbrooke.ca/chaire-fiscalite/fileadmin/sites/chaire-fiscalite/documents/Cahiers-de-recherche/Etude_femmes_travail.pdf)
17. GROUPE BANQUE TD, 2012. *L'éducation préscolaire présente des avantages généralisés et durables*.  
[http://www.td.com/francais/document/PDF/economics/special/di1112\\_EarlyChildhoodEducation\\_fr.pdf](http://www.td.com/francais/document/PDF/economics/special/di1112_EarlyChildhoodEducation_fr.pdf)
18. GROUPE D'ÉTUDE SUR LA FINANCE SOCIALE, 2010. *La mobilisation de capitaux pour le bien collectif*. Toronto. <http://socialfinance.ca/taskforce/report>
19. INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES AVANCÉES, 1999. *Inverser la véritable fuite des cerveaux - Étude sur la petite enfance*.  
<http://pointurlapetiteenfance.org/media/uploads/more-files/early-years-study-fr.pdf>
20. IRWIN, Lori G., Arjumand Siddiqi et Clyde Hertzman, 2007. *Le développement de la petite enfance : un puissant égalisateur*.  
[http://www.who.int/social\\_determinants/themes/earlychilddevelopment/early\\_child\\_dev\\_ecdkn\\_fr.pdf](http://www.who.int/social_determinants/themes/earlychilddevelopment/early_child_dev_ecdkn_fr.pdf)
21. JAGELEWSKI, Adam, 2011. *Les contrats d'impact social : une innovation sociale concrète*. Horizons, Projet de recherche sur les politiques.  
[www.horizons.gc.ca/doclib/2011\\_0061\\_Jagelewski\\_f.pdf](http://www.horizons.gc.ca/doclib/2011_0061_Jagelewski_f.pdf)
22. LE FURET. *La petite enfance, un investissement à long terme*.  
[http://www.lefuret.org/images/news/CRESS\\_guide\\_brochure.pdf](http://www.lefuret.org/images/news/CRESS_guide_brochure.pdf)

23. McCAIN, Margaret Norrie, J. Fraser Mustard et Kerry McCuaig, 2011. *Le point sur la petite enfance 3 : Prendre des décisions, agir*. Toronto : Margaret & Wallace McCain Family Foundation. [http://pointsurlapetiteenfance.org/media/uploads/report-pdfs-fr/i\\_131\\_eyes3\\_fm\\_fr\\_2nd\\_ed\\_web\\_revised.pdf](http://pointsurlapetiteenfance.org/media/uploads/report-pdfs-fr/i_131_eyes3_fm_fr_2nd_ed_web_revised.pdf)
24. ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE), DIRECTION DE L'ÉDUCATION. *Politique sur les services éducatifs et de garde à l'enfance Canada*. [http://www.gov.pe.ca/photos/original/HSS\\_OECD\\_CN\\_FR.pdf](http://www.gov.pe.ca/photos/original/HSS_OECD_CN_FR.pdf)
25. ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE), 2006. *Petite enfance, grands défis II : éducation et structures d'accueil*. <http://www.oecd.org/fr/edu/prescolaireetscolaire/39822872.pdf>
26. ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT, 2006. *Starting Strong II: Early childhood education and care*. <http://www.oecd.org/newsroom/37425999.pdf>
27. PETERS, Ray DeV. 2009. *Partir d'un bon pas pour un avenir meilleur: un programme de prévention communautaire complet pour faciliter la transition à l'école et au-delà*. [http://www.excellence-jeunesenfants.ca/documents/Peters\\_Pres1\\_2009-11FR.pdf](http://www.excellence-jeunesenfants.ca/documents/Peters_Pres1_2009-11FR.pdf)
28. SCHWEINHART, Lawrence J., 2008. *Programmes préscolaires pour les enfants des familles défavorisées*. <http://www.enfant-encyclopedie.com/documents/SchweinhartFRxp2.pdf>
29. SCHWEINHART, Lawrence J., 2003. *Benefits, Costs, and Explanation of the High/Scope Perry Preschool Program*. [http://www.highscope.org/file/Research/PerryProject/Perry-SRCD\\_2003.pdf](http://www.highscope.org/file/Research/PerryProject/Perry-SRCD_2003.pdf)
30. SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE, 2009. *Le Point - Une nouvelle étude montre les avantages rattachés à l'investissement dans les services de garde à l'enfance*. [http://scfp.ca/updir/Child\\_care\\_study\\_-\\_fr-0.pdf](http://scfp.ca/updir/Child_care_study_-_fr-0.pdf)
31. THE CENTRE FOR SPATIAL ECONOMICS, 2009. *Une analyse bibliographique sur les effets socioéconomiques des services de garde et avantages nets*. Préparé pour le compte du Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance. <http://www.ccsc-cssge.ca/sites/default/files/uploads/French%20Docs/WFSSocio-FR.pdf>
32. TREMBLAY, Richard E., 2004. *Le casse tête du préscolaire*. Bulletin du Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants, vol. 3, n° 1, mars 2004. <http://www.excellence-earlychildhood.ca/documents/Page1Vol3No1Mars04FR.pdf>
33. UNESCO, 2002. *Services de garderie pour la Petite enfance en milieu familial : le cas de la Nouvelle-Zélande*. Note de l'UNESCO sur la Politique de la Petite Enfance, n° 6, septembre 2002. <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001373/137381f.pdf>

## 6. ANNEXE 1 : ANALYSE DÉTAILLÉE DE LA DOCUMENTATION

### 6.1. L'établissement d'un modèle économique qui prévoit les retombées liées à une meilleure productivité des mères au travail

Les études recensées démontrent que les services à la petite enfance constituent une première étape sur la voie de l'apprentissage continu ainsi qu'une composante fondamentale pour assurer le succès des politiques éducatives, sociales et familiales. Elles démontrent aussi que les services de garde à l'enfance sont un soutien pour les parents, notamment pour les mères, et qu'ils sont un volet essentiel de l'égalité des femmes et de la conciliation travail-famille. L'accès à de bons services de garde concourt à des économies locales fortes en permettant aux mères de demeurer actives sur le marché du travail et d'éviter la pauvreté.

La Note de l'UNESCO sur la Politique de la Petite Enfance (n° 6, septembre 2002)<sup>5</sup> nous apprend que vers la fin du 20<sup>e</sup> siècle en Nouvelle-Zélande comme dans d'autres pays industrialisés, la hausse du taux de prise en charge d'enfants dans les services d'éducation à la petite enfance a engendré parallèlement l'essor de la participation des femmes au marché du travail.

Une note d'information de l'institut de recherches en politiques Childcare Resource and Research Unit (1998)<sup>6</sup> rapporte qu'au Canada, un certain nombre de mères de jeunes enfants ne sont pas actives sur le marché du travail parce que les services de garde sont trop dispendieux. De plus, près de 40 % des mères célibataires qui ont un emploi ont confié qu'il faudrait qu'elles quittent leur travail si le coût des services de garde augmentait de 25 %. Selon le même article, des études ont démontré qu'avec des services de garde complètement subventionnés, le niveau d'emploi à temps plein des mères augmenterait de 29 % (son niveau actuel) à 52 %. Ce résultat est d'autant plus significatif quand on le reporte sur toute une vie, puisque chez les mères qui travaillent à temps partiel pendant une bonne partie de leur vie active, le revenu sur toute une vie est généralement plus bas. De plus, bon nombre de mères travaillent à temps partiel pour combler les besoins de garde de leurs enfants.

L'étude de la Margaret & Wallace McCain Family Foundation intitulée « Le point sur la petite enfance 3 » (2011)<sup>7</sup> rapporte dans son chapitre « L'éducation de la petite enfance en tant que développement économique » que certaines études portant sur les données de l'*Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes* ont révélé l'influence des services à la petite

<sup>5</sup> UNESCO, 2002. *Services de garderie pour la Petite enfance en milieu familial : le cas de la Nouvelle-Zélande*. Note de l'UNESCO sur la Politique de la Petite Enfance, n° 6, septembre 2002, page 1. <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001373/137381f.pdf>

<sup>6</sup> CHILDCARE RESOURCE AND RESEARCH UNIT, 1998. *Les services de garde à l'enfance sont-ils un bon investissement public?*, page 1. [http://www.childcarecanada.org/sites/default/files/BN\\_goodinvestmentFR\\_0.pdf](http://www.childcarecanada.org/sites/default/files/BN_goodinvestmentFR_0.pdf)

<sup>7</sup> McCAIN, Margaret Norrie, J. Fraser Mustard et Kerry McCuaig, 2011. *Le point sur la petite enfance 3 : Prendre des décisions, agir*. Toronto : Margaret & Wallace McCain Family Foundation, page 80. [http://pointsurlapetiteenfance.org/media/uploads/report-pdfs-fr/i\\_131\\_eyes3\\_fm\\_fr\\_2nd\\_ed\\_web\\_revised.pdf](http://pointsurlapetiteenfance.org/media/uploads/report-pdfs-fr/i_131_eyes3_fm_fr_2nd_ed_web_revised.pdf)

enfance au Québec sur l'activité des mères sur le marché du travail. Une analyse de 2008 a montré une hausse de 8 % depuis 2000 du taux d'emploi chez les mères ayant des enfants âgés de 1 à 4 ans. Entre temps, le taux d'emploi chez les mères d'enfants de 6 à 11 ans a connu une hausse de 7 %. En 2010, le taux d'emploi chez les mères d'enfants d'âge préscolaire a augmenté de 12 %. L'accessibilité des services de garde et le fait qu'ils sont peu coûteux élimineraient un obstacle majeur qui empêchait les mères de travailler.

En 2008, l'analyse de Fortin, Godbout et St-Cerny<sup>8</sup> a révélé que 70 000 Québécoises de plus travaillaient, ce qui pourrait s'expliquer par l'existence de services préscolaires peu coûteux. Cette statistique se traduirait par une hausse du taux d'emploi de 3,8 % chez les femmes et une hausse du taux d'emploi de 1,8 % pour la province globalement. En tenant compte des heures de travail et de la productivité des nouvelles travailleuses, les auteurs ont calculé que leur travail ajoutait 1,7 % au PIB du Québec. Les revenus familiaux plus élevés génèrent plus de recettes fiscales et moins de demandes de transfert ou de crédit des gouvernements, ce qui est bénéfique tant pour le gouvernement du Canada que pour celui du Québec.

## 6.2. Des études qui examinent le secteur de la petite enfance en soi et ses effets multiplicateurs sur l'économie

Ces études démontrent de façon très convaincante les retombées économiques et sociales des services de garde à l'enfance. Elles démontrent que les services de garde génèrent plusieurs bienfaits pour les enfants, les familles et l'économie locale. Les services de garde fournissent aux enfants un environnement stimulant pour leur développement tout en soutenant les parents. En 2006, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a effectué un examen approfondi très attendu des systèmes de services éducatifs et de garde à l'enfance dans vingt pays. Le rapport *Starting Strong II*<sup>9</sup> souligne que le fait « d'avoir accès à des services éducatifs et de garde à l'enfance dès leur petite enfance assure aux jeunes enfants, notamment à ceux provenant de groupes à faible revenu ou de langue seconde, un bon départ dans la vie. » L'accès équitable à des services de garde de qualité, selon l'OCDE, sert à renforcer les bases de l'apprentissage continu pour tous les enfants et à répondre aux besoins sociaux et éducatifs élargis des familles.

L'étude *Les avantages et les coûts liés à de bons services de garde à l'enfance* (Cleveland et Krashinsky, 1998)<sup>10</sup> conclut que chaque dollar investi en services de garde de bonne qualité génère un bénéfice de deux dollars au profit des enfants, des parents et de la société. L'étude calcule les coûts et les bénéfices d'un réseau public de services éducatifs à la petite enfance

<sup>8</sup> FORTIN Pierre, Luc Godbout, Suzie St-Cerny, 2012. *L'impact des services de garde à contribution réduite du Québec sur le taux d'activité féminin, le revenu intérieur et les budgets gouvernementaux*. Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, Université de Sherbrooke. [http://www.usherbrooke.ca/chaire-fiscalite/fileadmin/sites/chaire-fiscalite/documents/Cahiers-de-recherche/Etude\\_femmes\\_travail.pdf](http://www.usherbrooke.ca/chaire-fiscalite/fileadmin/sites/chaire-fiscalite/documents/Cahiers-de-recherche/Etude_femmes_travail.pdf)

<sup>9</sup> ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT, 2006. *Starting Strong II: Early childhood education and care*. <http://www.oecd.org/newsroom/37425999.pdf>

<sup>10</sup> CHILDCARE RESOURCE AND RESEARCH UNIT, 1998. *Les services de garde à l'enfance sont-ils un bon investissement public?* [http://www.childcarecanada.org/sites/default/files/BN\\_goodinvestmentFR\\_0.pdf](http://www.childcarecanada.org/sites/default/files/BN_goodinvestmentFR_0.pdf)

offerts à tous les enfants de 2 à 5 ans, autant ceux dont la mère est active sur le marché du travail que les autres.

L'étude de la McCain Family Foundation (2011)<sup>11</sup> mentionne dans son quatrième chapitre que le programme d'éducation à la petite enfance du Québec a été critiqué pour ses coûts. Toutefois, des analyses récentes démontrent que la province couvre toutes les dépenses qu'elle a engagées grâce aux recettes fiscales supplémentaires que génèrent les mères au travail, tandis que le gouvernement fédéral, qui ne contribue que peu au programme, profite d'un gain fortuit annuel de 717 millions de dollars.

Dans un mémoire de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance en 2011<sup>12</sup>, il a été rapporté que la garde d'enfants fait croître l'économie : chaque dollar investi dans les programmes de garderies fait augmenter le produit intérieur brut (PIB) de 2,30 \$. C'est l'un des niveaux de stimulants économiques à court terme les plus forts de tous les secteurs, loin devant la construction et la fabrication. Les services de garde à l'enfance créent aussi des emplois. Investir un million de dollars dans le secteur des garderies génère presque 40 emplois; de plus, les services de garde d'enfants s'autorentabilisent, et beaucoup plus. Même à court terme, plus de 90 % du coût de l'embauche des travailleurs en garderie revient au gouvernement sous forme d'une augmentation des recettes, et c'est le gouvernement fédéral qui en profite le plus. À long terme, chaque dollar public investi dans les programmes de garderie de qualité retourne 2,54 \$ en avantages à la société.

L'étude de la McCain Family Foundation nous apprend que, dans l'étude intitulée « Conséquences économiques de la politique québécoise d'éducation en garderie » (2011), Pierre Fortin et ses collègues rapportent qu'en matière de retombées de la hausse d'emploi des femmes due au faible coût des services de garde, la province du Québec gagne 1,5 milliard de dollars en recettes fiscales. La province verse 340 millions de dollars de moins en avantages fiscaux et sociaux aux familles. La hausse du PIB provincial qui en résulte est de 5,2 milliards de dollars (hausse de 1,7 %). Pour chaque dollar dépensé en éducation de la petite enfance et en services de garde, la province reçoit 1,05 \$ et le gouvernement fédéral reçoit 0,44 \$. En 2011, le programme accueillait 215 000 enfants d'âge préscolaire, soit près de la moitié de tous les enfants québécois de cette catégorie d'âge.

« Partir du bon pas pour un avenir meilleur »<sup>13</sup> est un des plus ambitieux projets de recherche du Canada sur les conséquences à long terme des programmes de prévention destinés aux

<sup>11</sup> McCAIN, Margaret Norrie, J. Fraser Mustard et Kerry McCuaig, 2011. *Le point sur la petite enfance 3 : Prendre des décisions, agir*. Toronto : Margaret & Wallace McCain Family Foundation.  
[http://pointsurlapetiteenfance.org/media/uploads/report-pdfs-fr/i\\_131\\_eyes3\\_fm\\_fr\\_2nd\\_ed\\_web\\_revised.pdf](http://pointsurlapetiteenfance.org/media/uploads/report-pdfs-fr/i_131_eyes3_fm_fr_2nd_ed_web_revised.pdf)

<sup>12</sup> ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA PROMOTION DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE, 2011. *Mémoire au Comité permanent des finances de la Chambre des communes, Parlement du Canada*.  
[http://www.parl.gc.ca/Content/HOC/Committee/411/FINA/WebDoc/WD5138047/411\\_FINA\\_PBC2011\\_Briefs%5CChild%20Care%20Advocacy%20Association%20of%20Canada%20F%208203902.html](http://www.parl.gc.ca/Content/HOC/Committee/411/FINA/WebDoc/WD5138047/411_FINA_PBC2011_Briefs%5CChild%20Care%20Advocacy%20Association%20of%20Canada%20F%208203902.html)

<sup>13</sup> Agence de la santé publique du Canada, *Partir d'un bon pas pour un avenir meilleur*.  
<http://66.240.150.14/intervention/550/view-fra.html>

enfants en bas âge, pour les enfants et leurs familles vivant dans des quartiers défavorisés. Le modèle a été appliqué dans huit collectivités défavorisées sur le plan socio-économique en Ontario et prévoyait une subvention de 580 000 \$ pour chaque site pendant cinq ans afin d'enrichir les programmes offerts aux enfants, aux parents et à la communauté. Le projet s'est déroulé sur trois sites pour les enfants âgés de 4 à 8 ans et cinq sites pour les enfants âgés de 0 à 4 ans. Les enfants ont été suivis jusqu'en 12<sup>e</sup> année. Peters (2010)<sup>14</sup>, rapporte que pour les sites axés sur les enfants âgés de 4 à 8 ans, on note un moins grand recours au système de santé, aux avantages sociaux, à l'éducation spécialisée, à l'aide sociale à l'enfance et à la justice criminelle par rapport aux communautés témoins. Le ratio coût-bénéfice serait de 2 \$ en coûts réduits pour les organismes publics et communautaires pour chaque dollar investi dans le projet.

L'étude « Childcare as economic and social development » de Prentice (2007)<sup>15</sup> examinait les multiplicateurs économiques des services de garde de quatre communautés du Manitoba : Winnipeg, Thompson, Parkland et St-Pierre-Jolys. L'étude rapporte que les revenus bruts du secteur des services de garde de Winnipeg correspondent à plus de 101 millions de dollars par année. Ce secteur emploie 3 200 personnes et verse 80 millions de dollars en salaires chaque année. Dans l'ensemble, chaque dollar investi dans les services de garde procure un retour immédiat de 1,38 \$ à l'économie de Winnipeg et de 1,45 \$ à l'économie canadienne. De plus, chaque emploi en service de garde crée 2,1 emplois indirects. L'auteure a également analysé le secteur des services de garde dans des régions rurales, nordiques et francophones du Manitoba. Ces études ont révélé des retours plus élevés encore : chaque dollar dépensé produisait 1,58 \$ de retombées économiques. En revanche, l'auteure a découvert un multiplicateur d'emploi plus faible qu'à Winnipeg : chaque poste dans un service de garde créait 0,25 emploi indirect.

L'étude spéciale du Groupe Banque TD « L'éducation préscolaire présente des avantages généralisés et durables » (2012), soutient les nombreuses thèses démontrées par différentes études relativement au rapport coûts-bénéfices des programmes préscolaires et à leurs effets positifs indéniables sur les enfants. L'article souligne en effet que les analyses coûts-avantages canadiennes indiquent que pour chaque dollar consacré à l'éducation préscolaire, les gains se situent entre 1,49 \$ et 2,78 \$. Selon ce document, des études américaines portant sur des programmes réservés aux enfants provenant de milieux défavorisés estiment que les gains sont de 17 \$ pour chaque dollar dépensé dans de telles circonstances. Les auteurs soulignent qu'il faut cependant reconnaître qu'il est très difficile de quantifier ces avantages et la marge d'erreur qui en résulte peut être importante. Il faut donc interpréter ces chiffres avec prudence. Puisque l'éducation préscolaire présente autant d'avantages, on se demande pourquoi il n'y a pas plus

---

<sup>14</sup> PETERS, Ray DeV. 2009. *Partir d'un bon pas pour un avenir meilleur: un programme de prévention communautaire complet pour faciliter la transition à l'école et au-delà*. [http://www.excellence-jeunesenfants.ca/documents/Peters\\_Pres1\\_2009-11FR.pdf](http://www.excellence-jeunesenfants.ca/documents/Peters_Pres1_2009-11FR.pdf)

<sup>15</sup> Rapporté dans McCAIN, Margaret Norrie, J. Fraser Mustard et Kerry McCuaig, 2011. *Le point sur la petite enfance 3 : Prendre des décisions, agir*. Toronto : Margaret & Wallace McCain Family Foundation, page 80. [http://pointsurlapetiteenfance.org/media/uploads/report-pdfs-fr/i\\_131\\_eyes3\\_fm\\_fr\\_2nd\\_ed\\_web\\_revised.pdf](http://pointsurlapetiteenfance.org/media/uploads/report-pdfs-fr/i_131_eyes3_fm_fr_2nd_ed_web_revised.pdf)



de programmes en place et pourquoi ceux-ci ne sont pas une priorité pour les différents acteurs politiques. La réponse est évidente : les programmes de qualité coûtent très cher.

### **6.3. Les données longitudinales quantifiant les bénéfices en capital humain ainsi que les coûts sanitaires et sociaux réduits**

Les spécialistes du développement ont démontré que les expériences vécues au cours de la jeune enfance ont un effet déterminant sur la santé, le mieux-être et les capacités d'adaptation tout au long de la vie. De nombreuses recherches canadiennes et internationales établissent de façon irréfutable la valeur et l'importance des services de garde de qualité pour les enfants.

Trois études longitudinales réalisées auprès d'enfants défavorisés fréquentant un établissement préscolaire dans des régions urbaines aux États-Unis ont rapporté des conclusions très intéressantes liées aux coûts-bénéfices. Il s'agit du Perry Preschool Program d'Ypsilanti au Michigan<sup>16</sup>, du Abecedarian Project de la Caroline du Nord<sup>17</sup> et du programme des centres parents-enfants de Chicago<sup>18</sup>. Ces trois projets ont suivi les cohortes initiales des établissements étudiés pendant plus de 40 ans. Évalués au fil du temps, les groupes préscolaires ont montré un taux plus élevé d'obtention, en temps régulier, du diplôme d'études secondaires, un plus grand taux d'inscription aux études postsecondaires, des revenus plus élevés et un comportement plus prosocial une fois adultes que les groupes de comparaison. Pour les enfants nés d'une mère n'ayant jamais obtenu un diplôme d'études secondaires, le taux de diplomation au secondaire était environ de 10 % plus élevé, et le taux d'abus d'alcool ou d'autres drogues de même que les charges criminelles étaient environ de 10 % plus faible que pour les enfants des études qui ne fréquentaient pas un établissement préscolaire. Les résultats étaient particulièrement flagrants chez les garçons.

Une importante enquête longitudinale menée au Royaume-Uni sur la santé et l'éducation des enfants a étudié les effets des programmes préscolaires à la demi-journée, des garderies et des groupes de jeu sur la réussite scolaire et le développement cognitif des enfants<sup>19</sup>. On a constaté que les enfants qui avaient participé à un programme préscolaire en groupe organisé lorsqu'ils avaient 3 et 4 ans témoignaient d'un meilleur développement cognitif et d'une meilleure réussite scolaire que les enfants qui n'y avaient pas participé. Le progrès des enfants défavorisés était légèrement supérieur à celui des enfants favorisés. L'étude avance la conclusion suivante : « Les différences globales en ce qui concerne la note moyenne des

<sup>16</sup> SCHWEINHART, Lawrence J., 2003. *Benefits, Costs, and Explanation of the High/Scope Perry Preschool Program*. [http://www.highscope.org/file/Research/PerryProject/Perry-SRCD\\_2003.pdf](http://www.highscope.org/file/Research/PerryProject/Perry-SRCD_2003.pdf)

<sup>17</sup> CAMPBELL, Frances A. et Craig T. Ramey, 2007. *Carolina Abecedarian Project*. Presentation at the National Invitational Conference of the Early Childhood Research Collaborative, University of Minnesota. <http://earlychildhoodrc.org/events/presentations/campbell-ramey.pdf>

<sup>18</sup> SCHWEINHART, Lawrence J., 2008. *Programmes préscolaires pour les enfants des familles défavorisées*. <http://www.enfant-encyclopedie.com/documents/SchweinhartFRxp2.pdf>

<sup>19</sup> INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES AVANCÉES, 1999. *Inverser la véritable fuite des cerveaux - Étude sur la petite enfance*, page 46. <http://pointsurlapetiteenfance.org/media/uploads/more-files/early-years-study-fr.pdf>

enfants en fonction de leur expérience préscolaire étaient importantes par rapport aux effets des autres facteurs sociaux et familiaux ».

Une étude menée en Suède a observé un échantillon de 128 enfants nés en 1975, dès leur première année. Ils étaient issus de ménages urbains à revenus faible et moyen<sup>20</sup>. Environ un tiers des enfants fréquentait une garderie à l'extérieur du domicile (soit une garderie de qualité supérieure ou un service de garde en milieu familial agréé) durant la première année de vie. À quatre ans, quelque 70 % des enfants fréquentaient un milieu de garde. La sociabilité et la capacité cognitive des enfants étaient évaluées à 8 ans et à 13 ans. L'étude a constaté que la réussite scolaire était meilleure chez les enfants qui avaient été inscrits aux programmes d'éducation à la petite enfance avant l'âge de 1 an. Ils étaient plus indépendants, plus confiants et ressentaient moins d'anxiété que les enfants placés en garderie lorsqu'ils étaient plus âgés ou que ceux qui n'étaient pas du tout allés en garderie. Au moment de l'étude, les parents suédois avaient droit à un congé parental de six mois sans diminution de salaire. Leurs enfants commençaient vraisemblablement à fréquenter un milieu de garde entre l'âge de 6 mois et 1 an. Les parents pouvaient également réduire leurs heures de travail, ce qui signifie que pour la plupart des jeunes enfants, la fréquentation à plein temps était probablement de moins de 8 heures par jour. Cette constatation concorde avec les preuves selon lesquelles une bonne éducation et de bons soins durant la toute petite enfance améliorent considérablement le développement cérébral et ses répercussions ultérieures sur le comportement et l'apprentissage.

Les études menées sur les écoles maternelles françaises<sup>21</sup> ont établi qu'une participation aux programmes préscolaires à un très jeune âge a des répercussions sur la réussite scolaire par la suite, quel que soit le groupe socioéconomique. Plus les enfants passent de temps dans les programmes préscolaires (qui commencent dès l'âge de 2 ans et demi), mieux ils réussiront à l'école dès la première année. L'école maternelle est un programme public qui fait partie du système scolaire. La plupart des enfants de 2 ans et demi à 3 ans sont inscrits au programme pour toute la journée (soit de 8 h 30 à 16 h 30). Les enseignants ont généralement un diplôme en éducation préscolaire obtenu après quatre ans d'études universitaires. Les programmes mettent de l'avant une gamme d'activités allant de l'expression créative aux activités langagières en passant par des activités physiques. En 1980, le ministère français de l'Éducation a mis en place une vaste enquête sur 20 000 écoliers pour mesurer les effets de l'enseignement préscolaire sur les résultats en première année d'école primaire. Il a établi que chaque année de participation à un programme préscolaire réduisait la probabilité de redoublement de la première année et ce, qu'il s'agisse des enfants issus de familles à revenu élevé ou de familles à revenu faible. Les résultats de l'étude indiquent que les programmes d'aide à la petite enfance profitent aux enfants de toutes les couches socio-économiques.

---

<sup>20</sup> INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES AVANCÉES, 1999. *Inverser la véritable fuite des cerveaux - Étude sur la petite enfance*, page 46. <http://pointsurlapetiteenfance.org/media/uploads/more-files/early-years-study-fr.pdf>

<sup>21</sup> INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES AVANCÉES, 1999. *Inverser la véritable fuite des cerveaux - Étude sur la petite enfance*, page 48. <http://pointsurlapetiteenfance.org/media/uploads/more-files/early-years-study-fr.pdf>

La littérature indique que les bons services de garde influencent à la hausse les taux de natalité. Dans la majorité des pays industrialisés, les taux de natalité chutent et les populations vieillissent. L'accès à des services éducatifs et de garde à l'enfance de qualité est essentiel pour aider les parents à concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales et l'absence de tels services influence leur décision relative au nombre d'enfants qu'ils auront. Une recherche réalisée par l'économiste Kevin Daly<sup>22</sup> révèle qu'il existe un lien entre l'accessibilité des services de garde et les taux de natalité élevés dans certains pays. Cette corrélation a d'ailleurs incité l'Union européenne à réserver un rôle important aux services de garde dans ses stratégies de main-d'œuvre et de croissance économique.

---

<sup>22</sup> ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA PROMOTION DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE, 2008. *Code bleu pour les services de garde : Une économie forte a besoin de bons services de garde : Le Canada ne peut pas s'en passer.*  
[http://www.acpsge.ca/PDF/factsheets/EconomieForte\\_election08\\_0.pdf](http://www.acpsge.ca/PDF/factsheets/EconomieForte_election08_0.pdf)

## 7. ANNEXE 2 : ANALYSE DÉMOGRAPHIQUE DÉTAILLÉE

### 7.1. Notes méthodologiques

#### **Source des données**

Les données sont tirées des tableaux thématiques concernant la langue publiés par Statistique Canada en octobre 2012 et tirés du Recensement 2011<sup>23</sup>.

#### **Définition de francophone**

Pour évaluer le potentiel par type de clientèle, nous avons l'habitude de travailler avec les données de Statistique Canada en utilisant la Première langue officielle parlée (PLOP). La méthode utilisée pour déterminer cette variable tient d'abord compte de la connaissance des deux langues officielles, puis de la langue maternelle, et enfin, de la langue parlée à la maison.

Dans nos analyses, nous incluons parmi les francophones les personnes qui ont le français seulement comme PLOP (PLOP français) et celles qui ont à la fois l'anglais et le français comme PLOP (PLOP anglais et français). Cette méthode s'apparente à la *Définition inclusive de francophone* de l'Ontario.

Il est à noter que Statistique Canada produit des tableaux thématiques en utilisant la plupart du temps la langue maternelle. Dans toutes les présentations de données démographiques, nous avons indiqué laquelle de ces variables (PLOP ou langue maternelle) est utilisée.

#### **Comparabilité des données du Recensement**

Selon le *Guide de référence sur les langues, Recensement de 2011* de Statistique Canada<sup>24</sup> :

*L'évaluation des données portant sur la connaissance des langues officielles et la première langue officielle parlée indique qu'elles sont comparables à celles des recensements antérieurs.*

*Toutefois, Statistique Canada a constaté des changements dans la façon dont les Canadiens ont répondu aux questions sur la langue maternelle et la langue parlée à la maison. Ces changements semblent émaner des modifications apportées au positionnement et au contexte des questions linguistiques dans les questionnaires du Recensement de 2011 par rapport aux recensements antérieurs. Il en résulte que les Canadiens semblent avoir été moins portés que lors des recensements antérieurs à déclarer une langue autre que le français ou l'anglais comme seule langue maternelle, et*

---

<sup>23</sup> <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/rt-td/index-fra.cfm#tab5>

<sup>24</sup> Statistique Canada. 2012. *Guide de référence sur les langues, Recensement de 2011*, produit no 98-314-X2011005 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ontario, version du 24 octobre 2012, <http://www5.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=98-314-XIF2011005&lang=fra#olcinfopanel> (site consulté le 30 octobre 2012).

*plus enclins à déclarer plus d'une langue maternelle et plus d'une langue d'usage à la maison.*

*(...) Les utilisateurs de données sont invités à la prudence dans l'évaluation des tendances se rapportant à la langue maternelle et à la langue parlée à la maison lors de la comparaison des données du Recensement de 2011 aux données des recensements antérieurs.*

### **Précision des données**

Il est important de noter que dans les données provenant du recensement, les nombres supérieurs à 10 sont arrondis au multiple de 5 le plus près. De plus, Statistique Canada protège l'anonymat des répondants. Lorsqu'il s'agit de nombres inférieurs à 10, comme cela peut être le cas pour certaines données dans ce document, le nombre est arrondi au multiple de 10 le plus près. Tous les nombres inférieurs à 10 sont donc arrondis à 0 ou à 10. Lorsque le chiffre 0 ou le nombre 10 apparaît, cela veut dire qu'il peut n'y avoir aucune personne dans cette catégorie, ou qu'il peut y en avoir jusqu'à 10.

### **Synthèse de l'analyse**

#### **Première langue officielle parlée**

- Dans l'ensemble des ménages, le Canada moins le Québec compte 40 045 enfants de moins de 5 ans ayant le français comme première langue officielle parlée (PLOP), dont 34 520 ont le français comme seule PLOP et 5 525 ont à la fois le français et l'anglais comme PLOP.
- Ces 40 045 enfants représentent 2,8 % de la population des moins de 5 ans dans les provinces et territoires dont la langue majoritaire est l'anglais (1 435 015 enfants de moins de 5 ans au total).
- Près de 57 % de ces enfants vivent en Ontario (22 725 enfants) et 25 % vivent au Nouveau-Brunswick (10 000 enfants).

#### **Langue parlée à la maison**

- Dans les familles comptant un couple de sexe opposé dans les ménages privés seulement, parmi les enfants âgés de moins de 5 ans, le Canada moins le Québec compte 47 255 enfants qui parlent le français au moins régulièrement à la maison. Parmi ces enfants, 34 015 (72 %) ont le français comme langue maternelle et 13 290 (28 %) n'ont pas le français comme langue maternelle. On peut estimer à environ 57 000 le nombre d'enfants qui parlent le français au moins régulièrement à la maison dans l'ensemble des ménages.

#### **Transmission du français langue maternelle**

- Dans les familles comptant un couple de sexe opposé dans les ménages privés seulement, parmi les enfants âgés de moins de 5 ans, on constate que le Canada moins le Québec compte 65 970 enfants ayant au moins un parent de langue maternelle française; parmi ces enfants, 33 630 sont aussi de langue maternelle française. Cela représente un taux de transmission du français langue maternelle

- de 51 % (32 % lorsqu'un seul parent est de langue maternelle française et 90 % lorsque les deux parents sont de langue maternelle française).
- Par ailleurs, 2 665 enfants de langue maternelle française n'ont aucun parent de langue maternelle française.
  - En tout, 36 380 enfants sont de langue maternelle française.
  - En somme, 68 635 enfants sont de langue maternelle française ou ont au moins un parent de langue maternelle française; on peut estimer que le nombre réel, en comptant les parents de même sexe et les familles monoparentales, est d'environ 77 000 enfants de 0 à 4 ans.

## 7.2. Première langue officielle parlée

Constats :

- Dans l'ensemble des ménages, le Canada moins le Québec compte 40 045 enfants de moins de 5 ans ayant le français comme première langue officielle parlée (PLOP), dont 34 520 ont le français comme seule PLOP et 5 525 ont à la fois le français et l'anglais comme PLOP.
- Ces 40 045 enfants représentent 2,8 % de la population des moins de 5 ans dans les provinces et territoires dont la langue majoritaire est l'anglais (1 435 015 enfants de moins de 5 ans au total).
- Près de 57 % de ces enfants vivent en Ontario (22 725 enfants) et 25 % vivent au Nouveau-Brunswick (10 000 enfants).

POPULATION DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS SELON LA PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE PARLÉE					
GÉOGRAPHIE	Première langue officielle parlée				Total francophones
	Total	Anglais	Français	Anglais et français	
Canada moins le Québec	1 435 015	1 321 165	34 520	5 525	40 045
Colombie-Britannique	219 570	202 545	1 190	440	1 630
Alberta	244 600	230 755	2 020	570	2 590
Saskatchewan	68 675	66 855	275	60	335
Manitoba	77 095	71 920	1 290	215	1 505
Ontario	703 620	640 940	19 035	3 690	22 725
Nouveau-Brunswick	36 510	26 350	9 635	365	10 000
Nouvelle-Écosse	43 965	42 660	740	130	870
Ile-du-Prince-Édouard	7 270	7 065	120	15	135
Terre-Neuve-et-Labrador	24 475	24 230	65	15	80
Yukon	1 980	1 870	75	15	90
Territoires du Nord-Ouest	3 285	3 185	60	5	65
Nunavut	3 970	2 790	15	5	20

Le tableau précédent montre qu'au Canada, moins le Québec, 1 435 015 enfants de moins de 5 ans ont été recensés pour tous les types de ménages.

Les données suivantes sur la langue parlée à la maison et sur la transmission du français langue maternelle sont tirées de tableaux thématiques de Statistique Canada qui incluent seulement les enfants vivant dans des ménages comptant deux parents de sexe opposé. On y dénombre 1 183 455 enfants de moins de 5 ans.

Ainsi, les prochains tableaux reflètent des proportions fiables, mais les nombres absolus représentent seulement 82,5 % de tous les enfants de moins de 5 ans recensés (1 183 455 / 1 435 015).

### 7.3. Langue parlée à la maison

Constat :

- Dans les familles comptant un couple de sexe opposé dans les ménages privés seulement, parmi les enfants âgés de moins de 5 ans, le Canada moins le Québec compte 47 255 enfants qui parlent le français au moins régulièrement à la maison. Parmi ces enfants, 34 015 (72 %) ont le français comme langue maternelle et 13 290 (28 %) n'ont pas le français comme langue maternelle. On peut estimer à environ 57 000 le nombre d'enfants qui parlent le français au moins régulièrement à la maison dans l'ensemble des ménages.

FRANÇAIS PARLÉ AU MOINS RÉGULIÈREMENT À LA MAISON - ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS				
GÉOGRAPHIE	ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS	LANGUE MATERNELLE		
		TOTAL	FRANÇAIS (SEULE OU AVEC D'AUTRES)	ANGLAIS ET/OU LANGUE NON OFF.
<b>Canada moins le Québec</b>	<b>TOTAL 0-4 ANS</b>	<b>1 183 455</b>	<b>36 380</b>	<b>1 147 080</b>
	FRANÇAIS LE PLUS SOUVENT	32 575	30 240	2 365
	FRANÇAIS RÉGULIÈREMENT	14 680	3 775	10 925
	<b>FRANÇAIS AU MOINS RÉGULIÈREMENT</b>	<b>47 255</b>	<b>34 015</b>	<b>13 290</b>
	EN % DU GROUPE LINGUISTIQUE	4,0 %	93,5 %	1,2 %
	GROUPE LINGUISTIQUE EN % DU TOTAL		72,0 %	28,1 %
<b>Colombie-Britannique</b>	<b>TOTAL 0-4 ANS</b>	<b>185 665</b>	<b>1 795</b>	<b>183 875</b>
	FRANÇAIS LE PLUS SOUVENT	1 385	1 195	190
	FRANÇAIS RÉGULIÈREMENT	1 340	380	955
	<b>FRANÇAIS AU MOINS RÉGULIÈREMENT</b>	<b>2 725</b>	<b>1 575</b>	<b>1 145</b>
	EN % DU GROUPE LINGUISTIQUE	1,5 %	87,7 %	0,6 %
	GROUPE LINGUISTIQUE EN % DU TOTAL		57,8 %	42,0 %
<b>Alberta</b>	<b>TOTAL 0-4 ANS</b>	<b>207 785</b>	<b>2 640</b>	<b>205 150</b>
	FRANÇAIS LE PLUS SOUVENT	2 265	1 990	280
	FRANÇAIS RÉGULIÈREMENT	1 370	335	1 025
	<b>FRANÇAIS AU MOINS RÉGULIÈREMENT</b>	<b>3 635</b>	<b>2 325</b>	<b>1 305</b>
	EN % DU GROUPE LINGUISTIQUE	1,7 %	88,1 %	0,6 %
	GROUPE LINGUISTIQUE EN % DU TOTAL		64,0 %	35,9 %
<b>Saskatchewan</b>	<b>TOTAL 0-4 ANS</b>	<b>51 640</b>	<b>425</b>	<b>51 220</b>
	FRANÇAIS LE PLUS SOUVENT	330	265	85
	FRANÇAIS RÉGULIÈREMENT	320	85	250
	<b>FRANÇAIS AU MOINS RÉGULIÈREMENT</b>	<b>650</b>	<b>350</b>	<b>335</b>
	EN % DU GROUPE LINGUISTIQUE	1,3 %	82,4 %	0,7 %
	GROUPE LINGUISTIQUE EN % DU TOTAL		53,8 %	51,5 %

FRANÇAIS PARLÉ AU MOINS RÉGULIÈREMENT À LA MAISON - ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS				
GÉOGRAPHIE	ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS	LANGUE MATERNELLE		
		TOTAL	FRANÇAIS (SEULE OU AVEC D'AUTRES)	ANGLAIS ET/OU LANGUE NON OFF.
<b>Manitoba</b>	<b>TOTAL 0-4 ANS</b>	<b>57 745</b>	<b>1 535</b>	<b>56 215</b>
	FRANÇAIS LE PLUS SOUVENT	1 330	1 220	120
	FRANÇAIS RÉGULIÈREMENT	680	190	490
	<b>FRANÇAIS AU MOINS RÉGULIÈREMENT</b>	<b>2 010</b>	<b>1 410</b>	<b>610</b>
	EN % DU GROUPE LINGUISTIQUE	3,5 %	91,9 %	1,1 %
	GROUPE LINGUISTIQUE EN % DU TOTAL		70,1 %	30,3 %
<b>Ontario</b>	<b>TOTAL 0-4 ANS</b>	<b>587 600</b>	<b>20 300</b>	<b>567 290</b>
	FRANÇAIS LE PLUS SOUVENT	18 070	16 570	1 500
	FRANÇAIS RÉGULIÈREMENT	9 530	2 360	7 200
	<b>FRANÇAIS AU MOINS RÉGULIÈREMENT</b>	<b>27 600</b>	<b>18 930</b>	<b>8 700</b>
	EN % DU GROUPE LINGUISTIQUE	4,7 %	93,3 %	1,5 %
	GROUPE LINGUISTIQUE EN % DU TOTAL		68,6 %	31,5 %
<b>Nouveau-Brunswick</b>	<b>TOTAL 0-4 ANS</b>	<b>28 455</b>	<b>8 390</b>	<b>20 070</b>
	FRANÇAIS LE PLUS SOUVENT	8 105	7 995	100
	FRANÇAIS RÉGULIÈREMENT	775	250	530
	<b>FRANÇAIS AU MOINS RÉGULIÈREMENT</b>	<b>8 880</b>	<b>8 245</b>	<b>630</b>
	EN % DU GROUPE LINGUISTIQUE	31,2 %	98,3 %	3,1 %
	GROUPE LINGUISTIQUE EN % DU TOTAL		92,8 %	7,1 %
<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>TOTAL 0-4 ANS</b>	<b>33 280</b>	<b>905</b>	<b>32 365</b>
	FRANÇAIS LE PLUS SOUVENT	730	685	50
	FRANÇAIS RÉGULIÈREMENT	475	130	340
	<b>FRANÇAIS AU MOINS RÉGULIÈREMENT</b>	<b>1 205</b>	<b>815</b>	<b>390</b>
	EN % DU GROUPE LINGUISTIQUE	3,6 %	90,1 %	1,2 %
	GROUPE LINGUISTIQUE EN % DU TOTAL		67,6 %	32,4 %
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	<b>TOTAL 0-4 ANS</b>	<b>5 790</b>	<b>135</b>	<b>5 655</b>
	FRANÇAIS LE PLUS SOUVENT	120	110	10
	FRANÇAIS RÉGULIÈREMENT	70	20	55
	<b>FRANÇAIS AU MOINS RÉGULIÈREMENT</b>	<b>190</b>	<b>130</b>	<b>65</b>
	EN % DU GROUPE LINGUISTIQUE	3,3 %	96,3 %	1,1 %
	GROUPE LINGUISTIQUE EN % DU TOTAL		68,4 %	34,2 %
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	<b>TOTAL 0-4 ANS</b>	<b>18 525</b>	<b>90</b>	<b>18 440</b>
	FRANÇAIS LE PLUS SOUVENT	90	60	15
	FRANÇAIS RÉGULIÈREMENT	45	10	30
	<b>FRANÇAIS AU MOINS RÉGULIÈREMENT</b>	<b>135</b>	<b>70</b>	<b>45</b>
	EN % DU GROUPE LINGUISTIQUE	0,7 %	77,8 %	0,2 %
	GROUPE LINGUISTIQUE EN % DU TOTAL		51,9 %	33,3 %



FRANÇAIS PARLÉ AU MOINS RÉGULIÈREMENT À LA MAISON - ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS				
GÉOGRAPHIE	ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS	LANGUE MATERNELLE		
		TOTAL	FRANÇAIS (SEULE OU AVEC D'AUTRES)	ANGLAIS ET/OU LANGUE NON OFF.
Yukon	TOTAL 0-4 ANS	1 520	90	1 420
	FRANÇAIS LE PLUS SOUVENT	80	80	0
	FRANÇAIS RÉGULIÈREMENT	40	15	15
	FRANÇAIS AU MOINS RÉGULIÈREMENT	120	95	15
	EN % DU GROUPE LINGUISTIQUE	7,9 %	105,6 %	1,1 %
	GROUPE LINGUISTIQUE EN % DU TOTAL		79,2 %	12,5 %
Territoires du Nord-Ouest	TOTAL 0-4 ANS	2 560	60	2 500
	FRANÇAIS LE PLUS SOUVENT	60	60	10
	FRANÇAIS RÉGULIÈREMENT	15	0	15
	FRANÇAIS AU MOINS RÉGULIÈREMENT	75	60	25
	EN % DU GROUPE LINGUISTIQUE	2,9 %	100,0 %	1,0 %
	GROUPE LINGUISTIQUE EN % DU TOTAL		80,0 %	33,3 %
Nunavut	TOTAL 0-4 ANS	2 890	15	2 880
	FRANÇAIS LE PLUS SOUVENT	10	10	5
	FRANÇAIS RÉGULIÈREMENT	20	0	20
	FRANÇAIS AU MOINS RÉGULIÈREMENT	30	10	25
	EN % DU GROUPE LINGUISTIQUE	1,0 %	66,7 %	0,9 %
	GROUPE LINGUISTIQUE EN % DU TOTAL		33,3 %	83,3 %

#### 7.4. Transmission de la langue maternelle

Constats :

- Dans les familles comptant un couple de sexe opposé dans les ménages privés seulement, parmi les enfants âgés de moins de 5 ans, on constate que le Canada moins le Québec compte 65 970 enfants ayant au moins un parent de langue maternelle française; parmi ces enfants, 33 630 sont aussi de langue maternelle française. Cela représente un taux de transmission du français langue maternelle de 51 % (32 % lorsqu'un seul parent est de langue maternelle française et 90 % lorsque les deux parents sont de langue maternelle française).
- Par ailleurs, 2 665 enfants de langue maternelle française n'ont aucun parent de langue maternelle française.
- En tout, 36 380 enfants sont de langue maternelle française.
- En somme, 68 635 enfants sont de langue maternelle française ou ont au moins un parent de langue maternelle française; on peut estimer que le nombre réel, en comptant les parents de même sexe et les familles monoparentales, est d'environ 77 000 enfants de 0 à 4 ans.

TRANSMISSION DU FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE AUX ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS									
GÉOGRAPHIE	Langue maternelle de l'enfant	Langue maternelle des parents							Enfants de LMF ou ayant au moins un parent de LMF
		Enfants ayant un seul parent de LMF			Enfants ayant 2 parents de LMF	Enfants ayant au moins un parent LMF	Enfants n'ayant aucun parent LMF	Tous les enfants	
		Mère de LMF seulement	Père de LMF seulement	Total - enfants ayant un seul parent de LMF					
Canada moins le Québec	Tous les enfants	22 845	21 875	44 720	21 250	65 970	1 117 485	1 183 455	68 635
	Enfant de LMF	9 390	4 920	14 310	19 320	33 630	2 665	36 380	
	% transmission	41,1 %	22,5 %	32,0 %	90,9 %	51,0 %			
Colombie-Britannique	Tous les enfants	1 985	2 265	4 250	700	4 950	180 715	185 665	5 155
	Enfant de LMF	590	455	1 045	535	1 580	205	1 795	
	% transmission	29,7 %	20,1 %	24,6 %	76,4 %	31,9 %			
Alberta	Tous les enfants	2 785	3 100	5 885	1 565	7 450	200 335	207 785	7 730
	Enfant de LMF	795	405	1 200	1 170	2 370	280	2 640	
	% transmission	28,5 %	13,1 %	20,4 %	74,8 %	31,8 %			
Saskatchewan	Tous les enfants	475	510	985	190	1 175	50 465	51 640	1 245
	Enfant de LMF	125	60	185	150	335	70	425	
	% transmission	26,3 %	11,8 %	18,8 %	78,9 %	28,5 %			
Manitoba	Tous les enfants	1 290	1 285	2 575	680	3 255	54 490	57 745	3 365
	Enfant de LMF	500	285	785	605	1 390	110	1 535	
	% transmission	38,8 %	22,2 %	30,5 %	89,0 %	42,7 %			
Ontario	Tous les enfants	13 420	11 965	25 385	10 725	36 110	551 490	587 600	37 905
	Enfant de LMF	5 985	2 910	8 895	9 600	18 495	1 795	20 300	
	% transmission	44,6 %	24,3 %	35,0 %	89,5 %	51,2 %			
Nouveau-Brunswick	Tous les enfants	1 875	1 585	3 460	6 740	10 200	18 255	28 455	10 315
	Enfant de LMF	1 045	535	1 580	6 675	8 255	115	8 390	
	% transmission	55,7 %	33,8 %	45,7 %	99,0 %	80,9 %			
Nouvelle-Écosse	Tous les enfants	730	860	1 590	460	2 050	31 230	33 280	2 110
	Enfant de LMF	235	195	430	415	845	60	905	
	% transmission	32,2 %	22,7 %	27,0 %	90,2 %	41,2 %			
Île-du-Prince-Édouard	Tous les enfants	120	100	220	60	280	5 510	5 790	290
	Enfant de LMF	50	25	75	50	125	10	135	
	% transmission	41,7 %	25,0 %	34,1 %	83,3 %	44,6 %			

TRANSMISSION DU FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE AUX ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS									
GÉOGRAPHIE	Langue maternelle de l'enfant	Langue maternelle des parents							Enfants de LMF ou ayant au moins un parent de LMF
		Enfants ayant un seul parent de LMF			Enfants ayant 2 parents de LMF	Enfants ayant au moins un parent LMF	Enfants n'ayant aucun parent LMF	Tous les enfants	
		Mère de LMF seulement	Père de LMF seulement	Total - enfants ayant un seul parent de LMF					
Terre-Neuve-et-Labrador	Tous les enfants	85	100	185	40	225	18 300	18 525	235
	Enfant de LMF	25	10	35	35	70	10	90	
	% transmission	29,4 %	10,0 %	18,9 %	87,5 %	31,1 %			
Yukon	Tous les enfants	40	40	80	45	125	1 395	1 520	135
	Enfant de LMF	35	25	60	40	100	10	90	
	% transmission	87,5 %	62,5 %	75,0 %	88,9 %	80,0 %			
Territoires du Nord-Ouest	Tous les enfants	30	35	65	40	105	2 455	2 560	105
	Enfant de LMF	10	15	25	35	60	0	60	
	% transmission	33,3 %	42,9 %	38,5 %	87,5 %	57,1 %			
Nunavut	Tous les enfants	10	30	40	5	45	2 845	2 890	45
	Enfant de LMF	-5	0	-5	10	5	0	15	
	% transmission	-50,0 %	0,0 %	-12,5 %	200,0 %	11,1 %			